

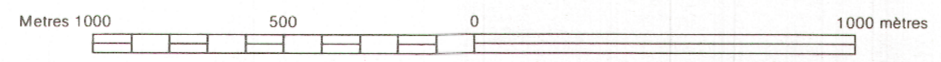
ISOMAGNETIC LINES absolute total field
LIGNES ISOMAGNÉTIQUES
valeur absolue du champ total

250 gammas	
10 gammas	
2 gammas	
Magnetic depression	
Flight lines	
Flight altitude: 150 metres above ground level Altitude du vol: 150 mètres au-dessus du niveau du sol	
1 gamma = 10 ⁻⁵ gauss in SI units 1 gamma = 10 ⁻⁸ tesla en unités SI	

AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 21157 G CARTE
21P/13c,d
NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK

SCALE 1:20 000-ÉCHELLE 1/20 000



Funds for this survey were provided by the Geological Survey of Canada, under the New Brunswick Mineral Development Agreement, 1984-1989.
Ces fonds ont été subventionnés par la Commission géologique du Canada, en vertu de l'accord sur l'exploitation minière entre le Canada et le Nouveau-Brunswick, 1984-1989.

This map was compiled from digitally-recorded high-sensitivity aeromagnetic data obtained from the lower sensor of a helicopter and a fixed-wing geodimeter installation.
The helicopter system consisted of two caesium vapour magnetometers of 0.025 gamma resolution vertically separated by 2 m lowered below the helicopter. The fixed-wing installation consisted of two helium vapour magnetometers of 0.020 gamma resolution vertically separated by 3.09 m installed in their nose booms mounted on a Britton Norman Tristar aircraft C-602Z.
Flight altitude of the lower sensor was 150 m above the ground at 300 m average flight line spacing. Control lines were flown at an average spacing of 10 km. Flight path recovery was effected using video tapes recorded by a vertically mounted camera inside the helicopter and film negatives from a vertically mounted 35 mm continuous strip camera inside the Tristar.
The base used for this map was obtained from a 1:50 000 topographical map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.
The data were levelled using a controlled manual/computer process based on the difference of the magnetic values of the control and traverse lines at their intersections. The total field values were interpolated onto a square grid 0.25 cm grid spacing and then contoured.
Aeromagnetic survey was carried out by Quator Surveys Limited and Geophysical Surveys Inc. between February and July, 1985. Digital compilation and plotting was carried out by Quator Surveys Limited, Mississauga, Ontario.
Copies of this map may be obtained either from the New Brunswick Department of Natural Resources, Geological Survey Branch, Mineral Resources Division, P.O. Box 6000, Fredericton, N.B. E3B 5H1, and from P.O. 50, Bathurst, N.B. E2A 3Z1 or the Geological Survey of Canada, 601 Booth St., Ottawa, Ontario, K1A 0G8.
The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été établie de résultats obtenus au cours d'un levé aéromagnétique informatisé à haute sensibilité à partir de géodimètres installés sur un hélicoptère et un avion. Le système sur l'hélicoptère consistait en deux magnétomètres à vapeur de césium à résolution de 0,025 gamma à résolution verticale séparés de 2 m suspendus à l'hélicoptère. L'installation sur l'avion consistait en deux magnétomètres à vapeur d'hélium à 0,020 gamma à résolution verticale séparés de 3,09 m installés dans deux pylônes jumelés ancrés au nez de l'avion Britton Norman Tristar C-602Z.
La hauteur de vol du capteur inférieur a été effectuée à une altitude de 150 m au-dessus du sol et chaque traverse était espacée de 300 m. Une ligne de contrôle a été effectuée au cours du vol à tous les 10 km. La récupération de vol a été effectuée par des bandes magnétiques enregistrées à l'aide d'une caméra montée à la verticale à l'intérieur de l'hélicoptère et sur des négatifs à partir d'une caméra 35 mm à films continus installée à l'intérieur du Tristar.
La base utilisée pour cette carte a été reproduite à partir d'une carte topographique au 1:50 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources à Ottawa.
Les données ont été équilibrées par un processus manuel/informatisé basé sur les différences de lecture du champ magnétique à l'intersection des lignes de contrôle et de traverse. Les valeurs du champ total ont été interpolées sur une grille de 0,25 cm de côté et les points ainsi obtenus utilisés pour tracer les courbes du champ total.
Ce levé aéromagnétique a été effectué par Quator Surveys Limited et par Geophysical Surveys Inc. de février à juillet, 1985. La compilation informatisée et le tracé ont été faits par Quator Surveys Limited de Mississauga, Ontario.
Des exemplaires de cette carte sont disponibles au ministère des Ressources naturelles, Direction des levés géologiques, Division des Ressources minières, c.p. 6000, Fredericton, N.B. E3B 5H1 et à l'endroit suivant, c.p. 50, Bathurst, N.B. E2A 3Z1 ou à la Commission géologique du Canada, 601 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0G8.
Les données de levé utilisées pour établir la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de reproduction des données.

MAP 21157 G CARTE
21P/13c,d
NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK

